

Vous avez le goût d'une relation client personnalisée et privilégiée ; le sens du relationnel et vous êtes rigoureux et méthodique ? Vous souhaitez intégrer un secteur dynamique et vous spécialiser dans un métier de conseil aux dimensions juridique, fiscale et commerciale ? Intégrez cette formation de niveau bac+5 à la suite de votre Licence Pro !

Objectif de la formation

Le conseiller en gestion de patrimoine effectue une approche globale du patrimoine de ses clients (personnes morales ou physiques). Il doit à chacun de ses clients des conseils et des services de haute qualité, adaptés à leurs besoins propres, dans le respect de leur intérêt patrimonial. Il exerce son activité en conformité avec la déontologie, c'est-à-dire qu'il prend en compte les besoins et les objectifs du client dans sa globalité.

Compétences visées

- , Développer un portefeuille clients/prospects et suivre les dossiers
- , Renseigner les clients dans leurs démarches juridique et fiscale
- , Analyser la situation financière d'un client et lui établir un bilan patrimonial
- , Définir les besoins d'un client et réaliser une étude patrimoniale en définissant la faisabilité et la rentabilité du projet
- , Suivre l'évolution du marché immobilier
- , Définir une stratégie de gestion de patrimoine immobilier

Les de la formation au CFA Descartes

Un **campus** et des **locaux agréables** aux **portes de Paris** (RER A)

1er CFA
de Seine-et -Marne

Une **communauté d' alumni** connectée

Des programmes internationaux :
Erasmus+ et **partenariats**

Une **référénte** pour les personnes en **situation de handicap**

Une **équipe pédagogique** composée **d'experts professionnels** et **d'enseignants/ universitaires**

Une partie **des cours en ligne** : plateforme pédagogique **numérique** dédiée (MOODLE)

Des parcours **en réalité virtuelle**

Formation à la **gestion du stress, des conflits et de la confiance en soi**

Préparation et certification TOEIC offertes



Lieu de formation

CFA Descartes

21-25 rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
RER A Noisy-Champs

Code RNCP 38 949



Organisation des études

Durée de la formation

2 ans

Début de la formation

Septembre

Modalités d'accès :

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Rythme d'alternance

3 semaines entreprise / 1 semaine CFA + période entreprise en été

50 places

2 groupes



Contact

Coordinateur pédagogique

David CHOIN
d.choin@cfadescartes.fr

Assistante pédagogique

Farida PILLOUD
09 71 16 92 44
scolarite@cfadescartes.fr

Révéléateur de talents

Métiers visés

• L'activité de Conseil en Gestion de Patrimoine est transversale, assurée à titre principal par des Conseillers exerçant en mode libéral, ou par des salariés de Banques, de Compagnies d'Assurance, de Sociétés de Gestion, ou à titre accessoire par des membres des professions ordinaires (Notaires, Avocats, Expert-Comptable).

• Le Conseiller en Patrimoine effectue une approche globale du patrimoine de ses clients selon une méthodologie en plusieurs phases : la découverte, l'analyse, les préconisations et l'accompagnement.

Insertion professionnelle

• **98%** d'insertion global moyen à 6 mois
Chiffres RNCP

Exemples de missions en alternance

- Collecter les informations patrimoniales et établir le profil de risque du client
- Proposer des études personnalisées aux clients et définir une stratégie pour chaque type d'investissement
- Apporter des conseils sur les placements
- Commercialiser des produits financiers
- Rechercher de nouveaux clients
- Aider au traitement des tâches administratives
- Veiller à la maîtrise des risques en collaboration avec votre responsable

Entreprises d'accueil

CRÉDIT MUTUEL - CIC ILE-DE-FRANCE - BRED - CRÉDIT LYONNAIS - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE - BNP PARIBAS

Programme pédagogique

Pour découvrir le programme pédagogique détaillé, les méthodes utilisées et les modalités d'évaluation :
téléchargez la fiche sur le site du CFA Descartes rubrique «Formations».

Modalités d'obtention du diplôme

- Mise en situation type scénario (1h)
- Mise en situation reconstituée type étude de cas
- Dossier de Pratiques Professionnelle (3 fiches à réaliser)
- Entretien face au jury (1h10)



Conditions d'admission

Bac + 3 :

- LP Assurance, Banque, Finance
- LP Assurance

Admission sur dossier, suivi d'un entretien de motivation au CFA ou en visioconférence avec tests (personnalité, profil, culture économique/financière, raisonnement/logique)

Délais de traitement

- De 2 à 5 jours entre le dossier complet et la convocation à un entretien ou le refus.
- Une fois admissible, **le CFA vous accompagne dans la recherche d'un contrat d'alternance**
- La validation finale est liée à l'obtention d'un contrat en alternance, de votre BAC+3, et de la place disponible.

Inscriptions



+ D'INFOS SUR
L'APPRENTISSAGE :
www.cfadescartes.fr

